VOLUME 17 | 2024

ESTRIE ZONE VERTE

CREE

NATURE ET BIODIVERSITÉ
RÉSILIENCE CLIMATIQUE
CONSOMMATION RESPONSABLE

ÉDITO

Chers lecteurs,

Si l'on porte notre regard vers les douze derniers mois, nous ne pouvons qu'être fiers des réalisations menées à bien grâce à l'engagement imperturbable des organismes et des associations environnementales estriennes.

Il faut dire que les astres étaient alignés pour que l'environnement soit placé au sommet des priorités tant pour les acteurs gouvernementaux que pour la population. En effet, bien que nous soyons toujours loin des cibles gouvernementales en matière d'environnement, alors que la crise climatique frappe déjà à nos portes, nos têtes dirigeantes semblent avoir compris l'urgence d'agir en mettant en place des actions attendues depuis longtemps, telles que l'élaboration du Plan nature 2030 et l'accompagnement des MRC vers la réalisation de Plans climat.

D'autre part, alors que les aléas climatiques continuent de se multiplier, nous constatons au sein des communautés estriennes la volonté de s'impliquer davantage et de se mettre en action pour participer, chacune à sa façon, à notre résilience climatique.

Qu'il s'agisse de leur implication au sein de projets de verdissement, de leur plus grande sensibilité à la lutte contre les espèces envahissantes, de leur exigence accrue envers les régions et les municipalités pour une meilleure planification du développement et de la conservation du territoire ou de l'adoption de pratiques de consommation responsable, les citoyennes et citoyens démontrent leur engagement à prendre part aux changements nécessaires.

Enfin, si l'on se fie à la tendance observée la dernière année, tant au niveau local, régional que national, nous pouvons nous réjouir que la stratégie priorisant « les bonnes pratiques » soit celle qui ait été privilégiée. Il s'agit d'une bonne nouvelle dans la mesure où celle-ci permet d'allier le souci des collectivités à poursuivre leurs activités socio-économiques tout en réduisant leur empreinte écologique.

C'est dans cet esprit optimiste que nous avons choisi de vous présenter, dans ce numéro, une série de bons coups qui mettent en lumière trois domaines priorisés par le CREE : nature et biodiversité, résilience climatique et consommation responsable.

Bonne lecture !

Jacinthe Caron, Codirectrice
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

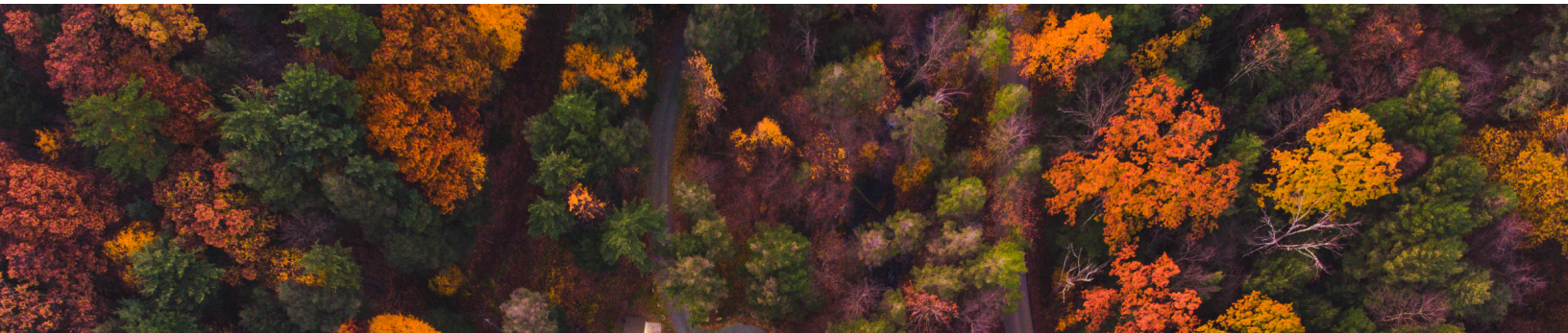

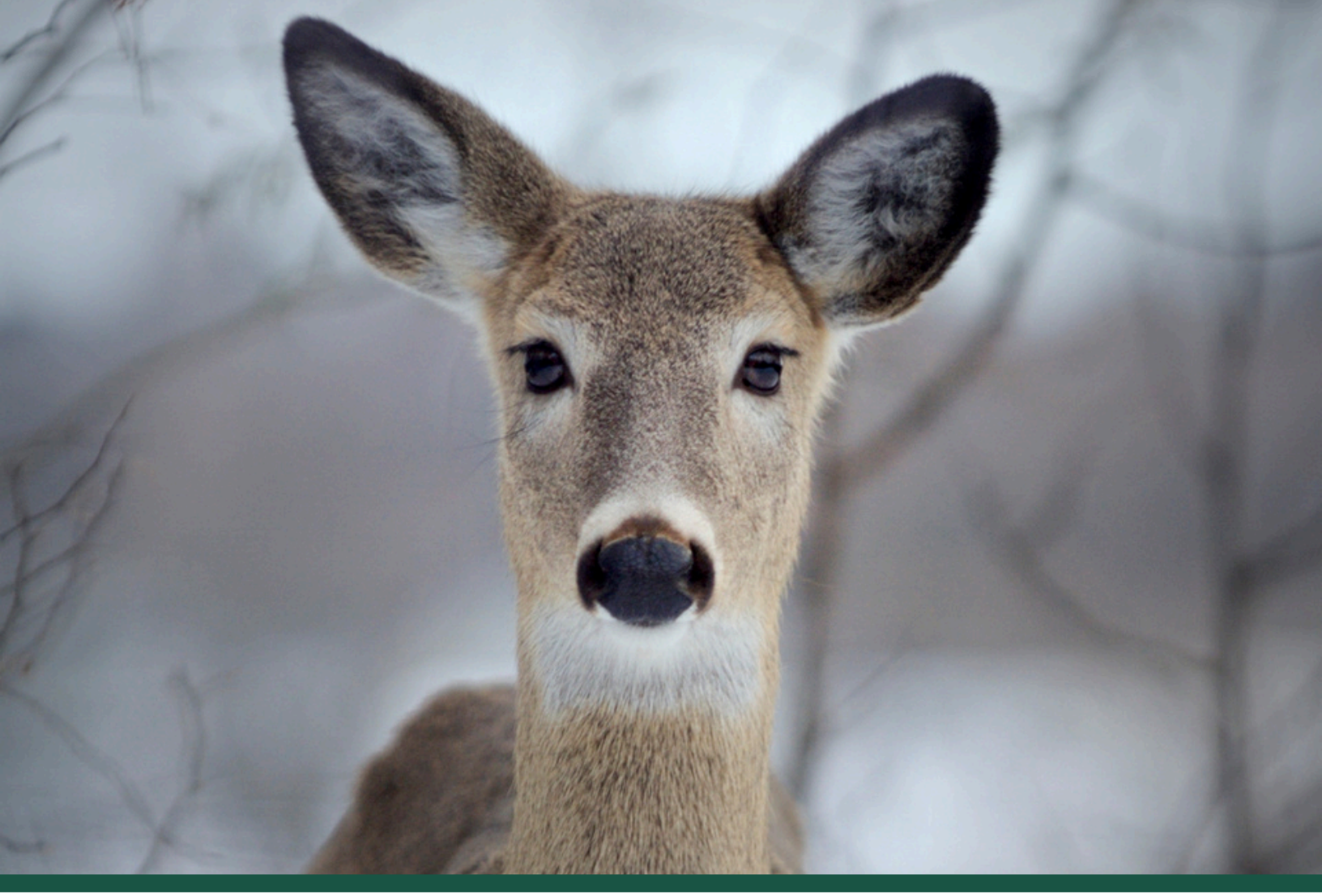

CREE

Conseil régional
ENVIRONNEMENT ESTRIE

NOUVEAU SITE WEB, À VENIR!

SOMMAIRE

01 Nature et biodiversité

Le Plan nature 2030 du gouvernement du Québec enfin dévoilé.....5
Quand la biodiversité s'invite à l'école.....6
Les espèces exotiques envahissantes : une menace pour nos forêts.....8
Une stratégie régionale de prévention contre les espèces aquatiques envahissantes.....10

02 Résilience climatique

Plus de 1 500 personnes mobilisées dans Brome-Missisquoi envers la conservation du patrimoine naturel.....12
S'unir pour réduire les risques liés à la chaleur en Estrie.....14
Initiatives conscientes, durabilité et... amour.....16

03 Consommation responsable

« *On composte pour le climat* ! » : Un projet inspirant à Piopolis 19
Vers une mode durable et écoresponsable : l'intégration de matières revalorisées dans les créations de t.a.f.i. 21

04 Portrait de nos membres

EXP:
Les coulisses de la démarche d'adaptation de la Ville de Granby.....24

NATURE ET BIODIVERSITÉ

01

LE PLAN NATURE 2030 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ENFIN DÉVOILÉ !

par Jacinthe Caron, M.Env, codirectrice générale
et Sarah Rodrigue, M. Ès Arts, directrice des communications
au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)

Très attendu par de nombreux acteurs de la protection de la biodiversité, le plan Nature 2030 a enfin été dévoilé par le gouvernement du Québec. Ce plan stratégique établit un ensemble de mesures visant à améliorer et à préserver 30 % de la biodiversité, conformément au Cadre mondial de la biodiversité adopté en 2022 à Montréal lors de la 15e conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 15).

Constitué de trois grands axes :

- *Protéger et restaurer la biodiversité,*
- *Encourager les pratiques durables,*
- *Soutenir la participation des acteurs de la communauté dans les efforts de conservation* ;

et de quatorze cibles, associé à un budget de 922 millions de dollars, le Plan couvre une variété de mesures qui, mises ensemble, devraient accélérer le pas vers l'atteinte de la cible de protection de 30 % des milieux naturels représentatifs du territoire québécois.

Rappelons que l'Estrie s'était fortement mobilisée, dans le cadre d'une consultation régionale orchestrée par le CREE en octobre 2023, pour proposer des actions concrètes favorisant la protection de la nature, notamment chez nous, où le territoire privé est hautement sollicité par une diversité d'activités sociales et économiques.

En plus de cette consultation régionale réunissant plus d'une centaine d'acteurs, ce sont près de 60 organisations et municipalités qui se sont concrètement engagées, par le biais d'une Résolution sur la préservation de la biodiversité, à contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et à la mise en œuvre du Plan nature 2030.

Nous y voyons autant d'organisations déjà en action ou prêtes à se lancer pour faire en sorte de préserver la riche biodiversité estrienne.

EN SAVOIR PLUS

Crédit : CREE

QUAND LA BIODIVERSITÉ S'INVITE À L'ÉCOLE

par Justine Roy, B, A,, chargée de projets
au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) ;
avec la contribution du Groupe Richer

Une cour d'école typique en Estrie est souvent synonyme d'un carré d'asphalte sans biodiversité, où la chaleur est intense en été. Est-il possible de changer nos pratiques pour améliorer les conditions des enfants tout en s'adaptant aux changements climatiques? La réponse est oui!

Un projet "Sous les pavés" a été réalisé dans la cour de l'école primaire Ste-Edwidge et Ligugé, située dans la municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton, grâce à de nombreux partenaires. Ce projet a pour objectif de déminéraliser l'espace avec l'aide de la communauté, en l'occurrence les élèves, pour transformer leur cour en un lieu favorisant la biodiversité, réduisant les îlots de chaleur et créant un espace convivial pour les jeunes. Cette démarche a permis de sensibiliser et de mobiliser la communauté autour d'un projet de gestion alternative des eaux pluviales et d'adaptation aux changements climatiques.

Crédit : Charles Plaisir Photographie

Dès les premières rencontres, les élèves ont été informés de l'importance de la biodiversité dans nos milieux. Ce sont d'ailleurs eux qui ont choisi les végétaux qui seraient plantés dans les nouveaux espaces nature pour favoriser la biodiversité. Parmi leur sélection, nous retrouvons des végétaux fruitiers, tels des amélanchiers et des bleuetiers, qui font le bonheur des enfants et de la faune ailée. Un nichoir destiné aux hirondelles bicolores, *Tachycineta bicolor*, a d'ailleurs été installé près de l'aménagement.

Crédit : Charles Plaisir Photographie

En complément, un gazon cultivé nommé "Éco-trèfle", gracieusement offert par le Groupe Richer, l'un de nos partenaires, a été installé dans les zones végétalisées. Cet ajout est un bon exemple du soutien à la biodiversité que peut offrir l'aménagement. Composé d'un mélange de trois types de semences, ce couvre-sol est spécialement conçu pour favoriser la biodiversité et attirer les pollinisateurs grâce aux fleurs de trèfle. Le trèfle améliore également la qualité du sol en fixant l'azote, réduisant ainsi le besoin en fertilisants et augmentant la biodiversité du sol. En outre, il contribue à une meilleure gestion des eaux pluviales et maintient l'humidité dans le sol, ce qui aide à rafraîchir la zone.

L'intégration de la biodiversité dans une cour d'école ne se limite pas à créer un habitat pour la faune ou à réduire les îlots de chaleur et le ruissellement des eaux pluviales. Elle offre également aux élèves une opportunité précieuse de se connecter directement avec la nature. En observant les végétaux, les

insectes et autres animaux, les jeunes peuvent approfondir leur compréhension de l'environnement qui les entoure. En étant exposés à un environnement diversifié, les élèves développent un respect profond pour la nature et une conscience écologique, ce qui peut les inspirer à devenir des défenseurs engagés de l'environnement. Finalement, un cadre plus verdoyant contribue à réduire le stress, à améliorer la concentration et offre une variété d'alternatives de jeux.

Le projet Sous les pavés est bien plus qu'une simple initiative d'aménagement. Il représente un engagement concret envers l'avenir de nos jeunes, en leur offrant un environnement sain, éducatif et stimulant. En intégrant la biodiversité dans leur quotidien, nous semons les graines d'une génération plus consciente, plus respectueuse de la nature et mieux préparée à affronter les défis environnementaux de demain.

EN SAVOIR PLUS

Crédit : Charles Plaisir Photographie

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : UNE MENACE POUR NOS FORÊTS

par Ariane Lafontaine, M. Env., chargée de projets au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)

Les forêts sont des écosystèmes complexes où chaque espèce joue un rôle crucial pour la biodiversité. Lorsqu'une espèce exotique envahissante (EEE) s'introduit dans cet équilibre, les conséquences sont désastreuses. Ces espèces, venues d'autres régions du monde, ont peu de prédateurs naturels dans leur nouvel environnement et se propagent rapidement en causant d'importants dégâts écologiques, économiques et sociaux. Certaines sont particulièrement dangereuses pour les milieux forestiers québécois, comme le longicorne asiatique et le fulgore tacheté.

Crédit : Jiayuey, iNaturalist

Le longicorne asiatique : un coléoptère destructeur
Originaire d'Asie, le longicorne asiatique (Anoplophora glabripennis) est un coléoptère particulièrement redouté. Les larves de cet insecte creusent des galeries dans le bois de nombreux arbres feuillus, affaiblissant la structure de l'arbre et causant fréquemment la mort de ces derniers. Le longicorne asiatique n'a pas encore été observé au Québec, mais des observations ont été faites en Ontario.

Il constitue une grande menace pour l'industrie forestière, particulièrement pour la culture de l'érable à sucre. Il n'a aucun prédateur naturel connu au Canada et il n'existe pas de pesticide contre ce coléoptère. Les arbres attaqués doivent donc être coupés, déchiquetés et brûlés.

Les signes de l'infestation comprennent l'éclaircissement de la cime et la présence de branches mortes, des trous circulaires sur le tronc et les branches, des amas de sciure au pied des arbres, des galeries sous l'écorce, des sites de ponte dans l'écorce et de la sève mousseuse sortant des sites de ponte. En plus des érables, ce coléoptère attaque les peupliers, les saules, les bouleaux, les ormes et d'autres espèces feuillues, ce qui menace gravement la biodiversité et la santé de nos forêts.

Le fulgore tacheté : une nouvelle menace
Le fulgore tacheté (*Lycorma delicatula*), originaire d'Asie également, est un envahisseur qui cause des préoccupations pour les industries viticole, forestière et d'arboriculture fruitière.

Cet insecte se nourrit de la sève des arbres, notamment des érables, des noyers, du houblon, des vignes et de plus d'une centaine d'autres espèces, affaiblissant les arbres et les rendant plus vulnérables aux aléas climatiques, aux maladies et aux autres ravageurs. Sa propagation sur de longues distances est grandement facilitée par le transport lié aux activités humaines, car les œufs peuvent être pondus sur des véhicules, comme les voitures ou les bateaux.

Les fulgores tachetés se distinguent par leurs ailes tachetées, leurs couleurs vives et leur ressemblance

à un papillon. Lorsqu'ils se nourrissent de la sève d'un arbre, ils se regroupent par nuées composées de nombreux individus. À la suite de leur passage, il est possible d'observer une substance sucrée et collante nommée « miellat » au pied des arbres. Ce dernier attire les guêpes, les champignons et les plaques de moisissures, qui se propagent au pied des arbres et qui sont également indicateurs de leur passage.

Crédit : iNaturalist

Les conséquences écologiques et économiques des EEE

Les EEE causent des perturbations écologiques majeures en modifiant la composition des forêts, en réduisant la biodiversité et en perturbant les chaînes alimentaires. Les écosystèmes forestiers, déjà fragilisés par les changements climatiques et d'autres facteurs de stress, peuvent être particulièrement vulnérables à ces intrusions.

Économiquement, les EEE entraînent des coûts importants liés à la gestion des infestations, la perte de productivité forestière et agricole ainsi que les mesures de quarantaine et de contrôle qui peuvent se chiffrer en millions de dollars.

Mesures de prévention et de gestion

Les producteurs forestiers peuvent prendre plusieurs mesures pour minimiser les risques d'introduction et de propagation de ces espèces :

- Surveillance régulière ;
- Gestion des bois et des déchets ;
- Utilisation de pièges et de méthodes de contrôle biologique ;
- Collaboration avec les autorités locales et nationales pour participer aux efforts de gestion.

En conclusion

Les EEE, comme le longicorne asiatique et le fulgore tacheté, représentent une menace sérieuse pour les écosystèmes forestiers. Leur impact écologique et économique peut être dévastateur, mais avec une vigilance accrue, des mesures de prévention et de gestion efficaces et une sensibilisation continue, il est possible de protéger nos ressources forestières pour les générations futures.

Crédit : iibm360, iNaturalist

EN SAVOIR PLUS

UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE PRÉVENTION CONTRE LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

par Solange Barrault, M. Sc., chargée de projets et des communications au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)

Actuellement au Québec, plusieurs conseils régionaux de l'environnement sont mobilisés au cœur d'un projet d'envergure financé par le ministère Pêches et Océans Canada : le projet « *Gouvernance stratégique régionale, interrégionale et québécoise de l'enjeu des espèces aquatiques envahissantes, le transfert de connaissances et la coordination sur le terrain* ». Ce dernier, coordonné par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), se réalise en collaboration avec les conseils régionaux de l'environnement de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, des Laurentides et de la Montérégie.

Dans ce cadre, le CREE travaille à la création d'une structure officielle dédiée à la coordination des efforts de prévention, de sensibilisation et de contrôle des espèces aquatiques envahissantes (EAE) sur son territoire, en vue de l'adapter sur tout le territoire québécois par la suite. La « *Stratégie régionale de prévention contre les espèces aquatiques envahissantes* » sera dévoilée lors du Forum national sur les EAE, le 25 février 2025, au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. L'Estrie est à l'honneur lors de cet évènement national pour annoncer la première stratégie de ce type au Québec !

Cette dernière s'appuie sur diverses études et projets pilotes élaborés pour améliorer la gestion des EAE en combinant les efforts des organismes locaux et régionaux concernés. Cette stratégie a pour objectifs de :

- Cartographier les EAE sur le territoire estrien ;
- Créer des comités d'experts pour élaborer une stratégie régionale de prévention ;
- Favoriser la concertation régionale autour de cette stratégie ;
- Déployer des protocoles de détection des EAE autour des prises d'eau municipales ;
- Analyser le cadre réglementaire municipal en matière d'EAE et d'accès aux cours d'eau.

Ce projet prévoit également la mise en place d'un comité consultatif pour assurer la cohérence et l'alignement des stratégies régionales et provinciales en matière d'intervention contre les EAE.

La sensibilisation et la mobilisation du territoire se trouvent au cœur de la stratégie. C'est pourquoi le CREE s'est engagé à fournir de nombreux outils parallèlement à l'écriture de ce document, afin d'aider les municipalités, les acteurs sur le territoire mais également le grand public à gérer les EAE, les reconnaître et éviter de les propager. Découvrez tous les outils dès aujourd'hui !

EN SAVOIR PLUS

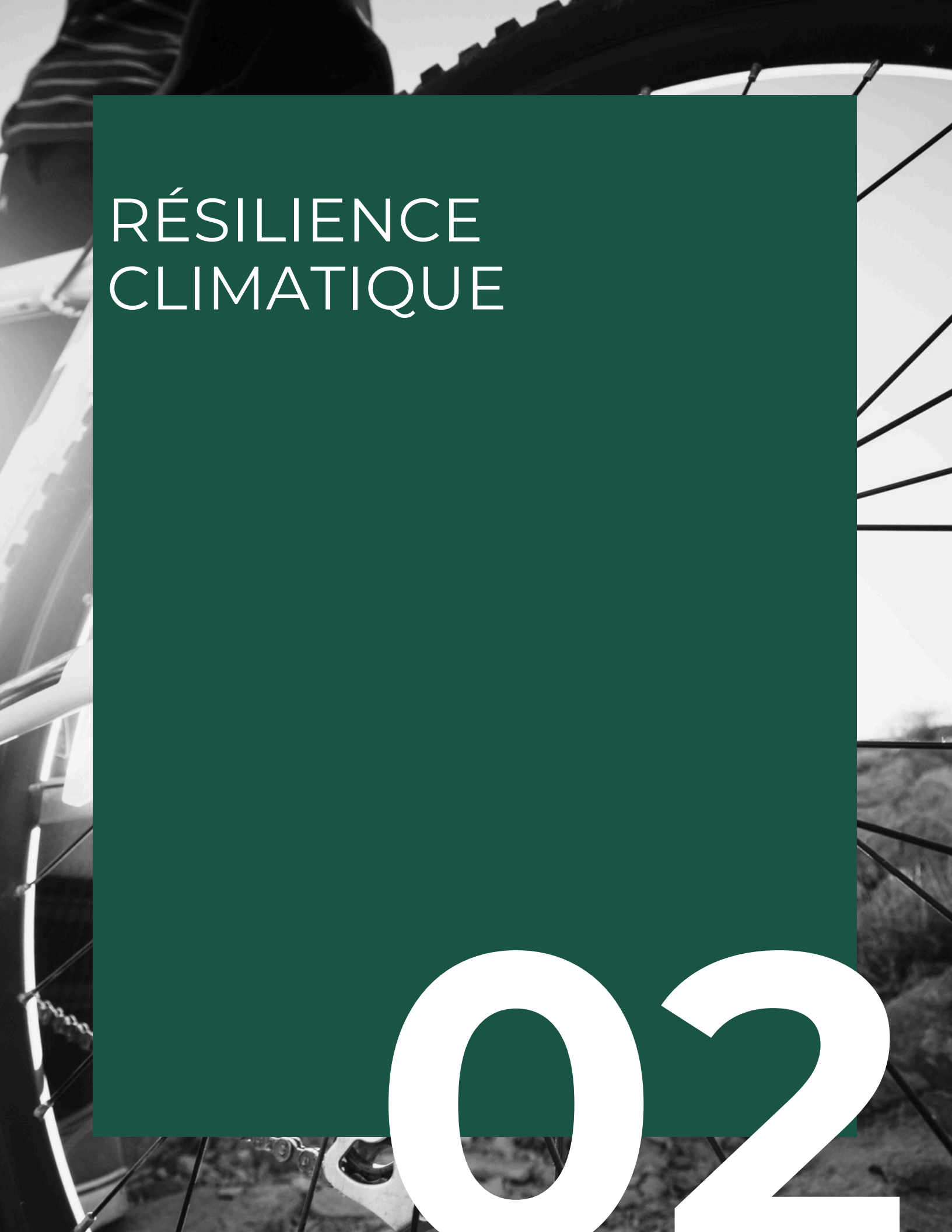

RÉSILIENCE CLIMATIQUE

02

PLUS DE 1 500 PERSONNES MOBILISÉES DANS BROME-MISSISQUOI ENVERS LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

par Valérie-Anne Bachand, M. Sc. A., conseillère en aménagement et en stratégies de conservation, à la MRC de Brome-Missisquoi

Saviez-vous que le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi se trouve au cœur d'un corridor écologique d'importance continentale pour la migration des espèces vers le nord ? Souhaitant préserver ce riche patrimoine naturel, la MRC a adopté récemment un nouvel outil de planification et de conservation pour les 10 prochaines années : un Plan régional des milieux naturels (PRMN).

Mais c'est quoi un Plan régional des milieux naturels (PRMN) ?

Toutes les MRC du Québec ont eu l'obligation d'élaborer un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Les élus de Brome-Missisquoi ont aspiré à aller plus loin en intégrant les milieux forestiers à cette démarche, ce qui a permis de prendre en compte l'ensemble du réseau de connectivité écologique. Ce plan élargi a offert l'avantage de se doter d'une vision 360 du territoire naturel de la MRC afin de répondre à la fois aux enjeux de biodiversité et de l'eau, dans un contexte de changements climatiques. Ultimement, ce plan régional vise à intégrer les milieux naturels d'intérêt régional à la planification du territoire, en favorisant un développement durable, structurant et résilient.

Une démarche scientifique et concertée

Accompagnée d'un comité d'experts multisectoriels, la MRC s'est dotée d'une meilleure connaissance des milieux naturels du territoire, dont leur contribution en services écologiques pour répondre aux enjeux prioritaires (voir le diagnostic synthèse).

Cet exercice a fait l'objet d'une vaste mobilisation depuis son amorce en 2020. Afin de produire un plan qui reflète bien les préoccupations du milieu, divers moyens de consultation et de concertation ont été mis en place tout au long de son élaboration jusqu'en 2023 (voir la figure 1), dont un sondage recueillant 800 réponses et un grand rendez-vous des milieux naturels concertant 80 partenaires. Au total, près de 1500 personnes ont contribué à se doter d'une compréhension accrue des enjeux prioritaires et à nourrir cette réflexion collective envers le territoire de demain.

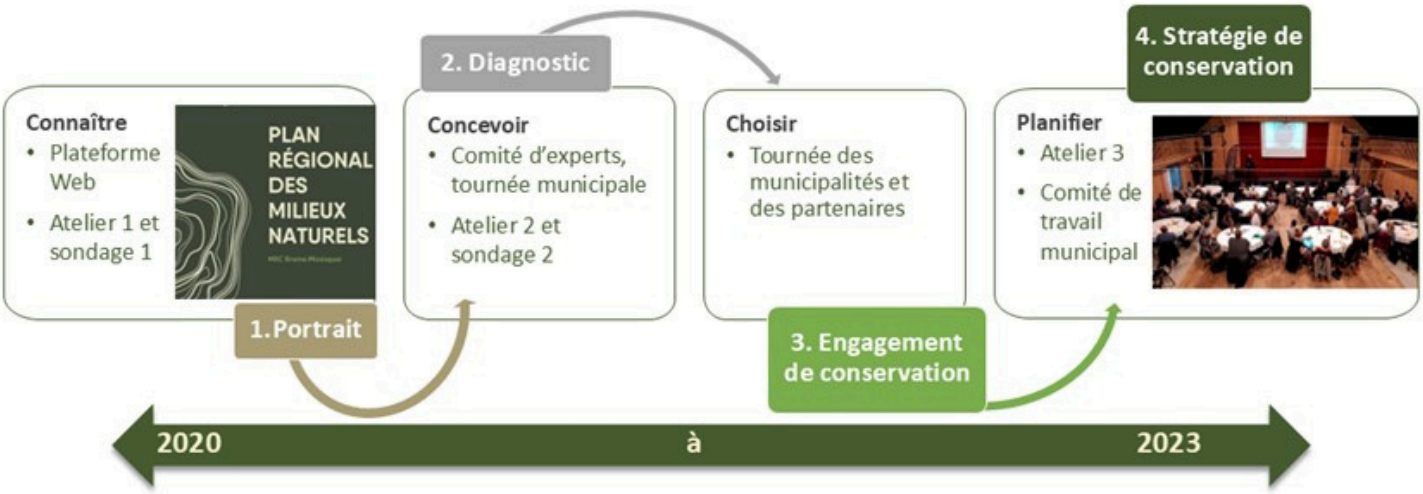

Figure 1- Grandes étapes du projet et activités consultatives connexes

Un plan de mise en œuvre collaboratif pour les 10 prochaines années

La MRC s'est engagée à l'atteinte d'objectifs de conservation d'ici 2033, lesquels ont permis d'identifier les milieux humides, hydriques et forestiers d'intérêt régional (potentiels de protection, d'utilisation durable et de restauration) (voir la figure 2 et la présentation synthèse).

Un plan d'action a ensuite été élaboré en s'inspirant des idées collectives récoltées auprès des organismes et de la population consultés. La stratégie de conservation 2023-2033 prévoit 50 actions collaboratives articulées autour de 5 orientations :

- gouvernance collaborative et concertée ;
- protection des milieux naturels ;
- mise en valeur durable des milieux naturels ;
- restauration et création de milieux naturels;
- gestion durable du territoire et de l'eau.

Puisque la protection, la restauration et la mise en valeur durable des milieux naturels concernent plusieurs intervenants, la MRC souhaite travailler en synergie avec les différents partenaires municipaux, environnementaux, agricoles, forestiers, et récréotouristiques avec la création d'une Table des partenaires de la conservation. Plus que tout, le PRMN se veut ainsi un plan de match commun permettant de conjuguer les efforts de conservation des atouts naturels de Brome-Missisquoi et d'assurer des milieux de vie résilients.

Comme le dit le célèbre adage, ensemble, on ira tellement plus loin !

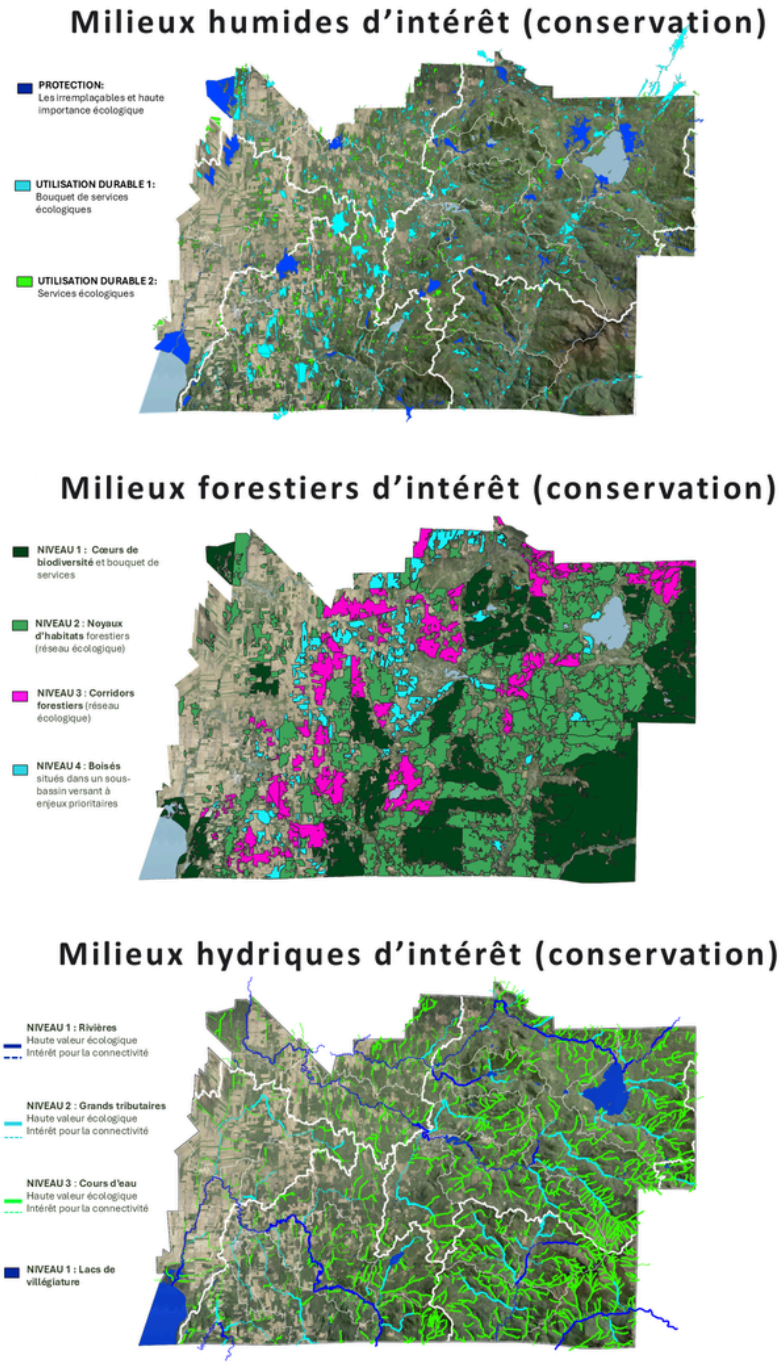

Figure 2- Milieux naturels d'intérêt pour la conservation

EN SAVOIR PLUS

S'UNIR POUR RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CHALEUR EN ESTRIE

par Sabrina Barré, M. Env., chargée de projets
au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) ;
avec la contribution du réseau d'éclaireurs
et de la Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

LE RÉSEAU D'ÉCLAIREURS

Cette année, l'été a une fois de plus battu des records de chaleur. Ce phénomène, caractérisé par une augmentation générale des températures moyennes à travers le monde, est l'une des nombreuses manifestations directes des changements climatiques. L'Estrie n'échappe pas à cette tendance. Les températures élevées observées localement ont des répercussions importantes sur la qualité de vie et la santé des citoyens, mettant en évidence la vulnérabilité de certaines catégories de la population face à ces conditions climatiques extrêmes.

Les vagues de chaleur intense ont divers impacts, notamment sur la santé des personnes à risque. En période de chaleur extrême, les logements peuvent se transformer en véritables foyers de chaleur, augmentant le danger pour les personnes vulnérables. Ces conditions défavorables accroissent le risque de coups de chaleur et d'autres problèmes de santé liés aux températures élevées. En milieu urbain, l'impact est encore plus marqué en raison des îlots de chaleur.

Pour répondre à ces défis, un outil de sensibilisation a été développé par la Direction de santé publique de l'Estrie avec différents partenaires communautaires, visant particulièrement les groupes les plus à risque. Ces groupes incluent les personnes à faible revenu vivant dans des logements mal isolés ou situés dans des îlots de chaleur urbains sans climatisation adéquate, les personnes âgées, en particulier celles en perte d'autonomie et vivant seules ou socialement isolées ainsi que les personnes souffrant de maladies chroniques ou de troubles mentaux moins bien contrôlés.

En collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, le Réseau d'éclaireurs et l'équipe de la santé environnementale de la direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, le projet « S'armer contre la chaleur » a été lancé pour distribuer 5000 trousses.

Crédit : Mélissa Généreux

Elles ont été distribuées aux personnes identifiées comme prioritaires par des organismes de la communauté de l'Estrie, nouveaux collaborateurs à l'initiative pour l'été 2024. Ce projet fournit un soutien précieux en offrant des informations et des outils pour aider ces personnes à gérer les épisodes de chaleur. Les trousses incluent des conseils pour reconnaître les températures dangereuses, identifier les symptômes de troubles de santé liés à la chaleur

et adopter les mesures appropriées lorsque la chaleur devient excessive. Elles sont également équipées d'un thermomètre analogique permettant de mesurer rapidement la température dans la pièce.

«Le but de ce projet est de mieux communiquer les risques liés à la chaleur extrême aux populations prioritaires, c'est-à-dire aux personnes présentant plusieurs caractéristiques augmentant leur risque de souffrir des conséquences de la chaleur.»

explique Mélissa Généreux, médecin-conseil à la Direction de santé publique, professeure à la Faculté de médecine et des sciences de la santé et l'une des initiatrices du projet.

Crédit : CREE

Face à l'aggravation des conditions climatiques, des initiatives réalisées à faible coût telles que « S'armer contre la chaleur » sont essentielles pour protéger les membres les plus vulnérables de la communauté estrienne. Les entrevues menées à la fin du projet ont révélé la pertinence de cette démarche et ses retombées positives, tant chez les intervenants et les bénévoles ayant distribué les trousses que chez les personnes les ayant reçues. Plusieurs personnes ayant reçu la trousse ont en effet rapporté avoir pu identifier plus rapidement les températures excessives de leur logement grâce au thermomètre et ont ainsi appliqué les recommandations fournies par l'intervenant (ex. : fermer les rideaux, prendre une douche tiède, se rendre chez des proches). De plus, en reconnaissant plus rapidement les symptômes associés à un potentiel trouble de santé lié à la chaleur, certaines personnes ont pu aller chercher les soins requis. Les intervenants ont apprécié pouvoir s'impliquer dans ce type de projet qui a parfois permis de tisser des liens et d'ouvrir plus facilement le dialogue avec certains usagers. Plusieurs initiatives ont également émergé des organismes communautaires afin de s'adapter à la chaleur, telles que l'achat de rideaux, l'ouverture de milieux climatisés pour se rafraîchir, etc.

«Ce que le projet a permis, c'est de déclencher une sensibilisation associée aux questions des changements climatiques, et plus particulièrement les effets de la chaleur.»

Intervenant du projet

En renforçant la résilience des individus face aux vagues de chaleur, ces efforts contribuent à atténuer les conséquences néfastes des changements climatiques sur la santé de la population en Estrie.

EN SAVOIR PLUS

INITIATIVES CONSCIENTES, DURABILITÉ ET… AMOUR

par Anne-Marie Dubreuil, responsable des communications et adjointe administrative à Carbure Aventure

Les activités de plein air jouent un rôle essentiel dans la préservation de notre environnement. En encourageant leur pratique, nous favorisons un lien fort entre les individus et leur écosystème.

Depuis plus de 10 ans, les humains qui œuvrent au sein de l'organisme à but non lucratif Carbure Aventure se démarquent dans la collectivité estrienne avec leurs initiatives respectueuses de tout le Vivant ! La mission de l'organisme est la suivante : « *offrir des services de plein air pour tous les âges dans la région de l'Estrie afin de promouvoir, démocratiser et mettre en valeur la pratique d'activités récréatives et éducatives en milieu naturel.* »

Se réapproprier l'environnement qui nous entoure est bénéfique pour la santé physique et mentale des participant·e·s, tout en jouant un rôle crucial dans la sensibilisation à l'importance de la conservation de la nature. Par ailleurs, ces initiatives peuvent se manifester de diverses manières !

Plein air de proximité et mobilité durable

Dans un récent document publié par le ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec, « *[l]e plein air de proximité se distingue notamment par ses lieux de pratique, situés principalement dans les espaces naturels des villes et des villages. Ils se trouvent dans des espaces ouverts, près des zones d'habitation, des écoles, des milieux de travail, des centres d'hébergement ou des milieux de garde. Ils permettent à la population un contact régulier (et même journalier) avec la nature.* »

C'est avec cette approche que Carbure Aventure propose des activités personnalisées et des programmes adaptés à la population. Par exemple, quand une école fait une demande d'activité en plein air guidée pour ses élèves, le coordinateur de l'animation crée un horaire sur mesure avec l'enseignant·e, selon les besoins et intérêts du groupe. Vient ensuite le choix du lieu pour l'activité et plus souvent qu'autrement ce sera dans un boisé, un parc ou un milieu naturel en proximité de l'école. Dans ce cas, les déplacements se font tous à pied ou à vélo !

Une autre particularité qui encourage la mise en pratique de la mission de l'organisme est le programme de remboursement du kilométrage réalisé à vélo. Tous les employés se font remettre en argent non seulement le kilométrage effectué avec leur voiture pour leurs déplacements, mais aussi tous les déplacements faits à vélo. Le calcul est le même, qu'ils aient dépensé de l'argent pour l'essence ou de l'énergie avec leurs jambes !

Crédit : Carbure Aventure

En mai dernier, Carbure Aventure et plusieurs partenaires, dont Vélo Québec, ont mis sur pied le programme Toutes à vélo à Sherbrooke. Ça a permis à 30 femmes d'apprendre à faire du vélo gratuitement et d'être encadrées de façon sécuritaire par des accompagnatrices et des instructrices dans le but de vivre une expérience vélo rassurante et positive. Elles sont reparties avec plusieurs heures d'ateliers pratiques, un vélo et un casque pour

continuer leur cheminement. Le programme se poursuivra en mai 2025 !

Des espaces verts... et blancs dans notre cour

Il existe, à Sherbrooke, un bijou verdoyant et accueillant que très peu de personnes connaissent. Il s'agit de la Base plein air André-Nadeau, située dans l'arrondissement de Brompton-Rock Forest-Saint-Élie-Deauville. C'est un vaste terrain public dont l'entretien est fait quotidiennement par l'équipe de la Ville de Sherbrooke et dont les opérations sont gérées par Carbure Aventure depuis 5 ans. L'organisme propose des activités et événements variés, de la location d'équipements hivernaux, entre autres choses, pour permettre à la population de s'enraciner dans un milieu naturel. On peut se promener dans les sentiers en forêt, contempler le ruisseau qui traverse le territoire avant de se jeter dans la rivière Magog. L'intention de Carbure Aventure est d'inviter les gens à apprécier ce qu'on a dans notre cour. L'accès au site est gratuit et ouvert tous les jours de l'année !

Crédit : Carbure Aventure

Finalement, tous les efforts mis de l'avant par l'organisme sont ancrés dans l'amour des écosystèmes qui peuplent notre planète. Et bien entendu, c'est une histoire d'amour qui se vit à travers des humains passionnés et dévoués à des causes beaucoup plus grandes que soi !

EN SAVOIR PLUS

Envie d'implanter des solutions de mobilité durable dans votre organisation ?

ESCOUADE mobilité

CONSOMMATION RESPONSABLE

03

« *ON COMPOSTE POUR LE CLIMAT !* » : UN PROJET INSPIRANT À PIOPOLIS

par Ariane Lafontaine, M.Env., chargée de projets au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) ; avec la contribution de la Municipalité de Piopolis

Située au cœur de la MRC du Granit, la municipalité de Piopolis a relevé un défi ambitieux pour lutter contre les changements climatiques : le projet « *On composte pour le climat !* ». Ce projet, réalisé entre 2021 et 2023, visait à réduire l'empreinte écologique de la communauté en promouvant le compostage et en sensibilisant les citoyens à l'importance de la gestion responsable des matières organiques.

L'origine de la démarche

Le projet s'inscrit dans une démarche plus large d'accompagnements réalisés par le CREE dans le cadre de « Municipalités et citoyen.nes alliés dans l'action climatique ». En adoptant son Plan vert en 2021, la municipalité de Piopolis a fait appel au CREE pour les aider à mettre en place un projet de réduction des gaz à effet de serre dans leur communauté. Un diagnostic initial a été réalisé pour évaluer l'engagement de Piopolis en matière de climat, suivi par des séances d'information et d'idéation pour impliquer les citoyens et identifier les actions potentielles. Le compostage s'est rapidement imposé comme une priorité, tant pour ses bénéfices écologiques que pour son potentiel à mobiliser la communauté autour d'une cause commune.

Le projet a été rendu possible grâce à la création d'un comité citoyen composé de deux conseillères municipales, Paule Rochette et Nicole Charette, et de deux citoyennes engagées, Lyne Gingras et Monique Fortier. Ce comité a joué un rôle clé en apportant une perspective locale et en veillant à ce que les initiatives répondent aux besoins et aux attentes de la communauté. Grâce à l'engagement de ce comité, plusieurs actions ont été mises en place pour donner vie au projet « *On composte pour le climat !* » et maximiser son impact au sein de la communauté.

Le projet « *On composte pour le climat !* »

Une des premières étapes du projet a été la création de la brigade verte, une équipe de bénévoles formée pour promouvoir le compostage lors d'événements municipaux et offrir des conseils pratiques aux résidents. La brigade a été lancée en juin 2022, après une formation dispensée par FÈVE, un organisme spécialisé dans l'écoresponsabilité. Depuis, les membres de la brigade ont participé à divers événements, comme le Grand Tour du Lac Mégantic et le souper de Noël de Piopolis, pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques de compostage.

Crédit : Samuel Lapointe

Parallèlement, une capsule vidéo a été créée pour sensibiliser les citoyens au compostage domestique. Diffusée sur différentes plateformes, elle a joué un rôle clé dans l'éducation et la mobilisation de la communauté.

En janvier 2023, le défi « *On composte pour le climat!*» a été lancé avec l'objectif ambitieux de limiter les déchets envoyés à l'enfouissement à 15 kg par mois et par résident. Pour encourager la participation, des statistiques mensuelles sur la réduction des déchets ont été partagées avec la communauté, accompagnées de témoignages et de conseils pratiques sur le compostage. Les participants ont également eu la chance de gagner des prix pour récompenser leur engagement.

Le projet a permis de sensibiliser la population de Piopolis aux bienfaits du compostage. Bien que les résultats en termes de réduction des déchets aient été mitigés, l'engagement de la communauté et la sensibilisation aux enjeux climatiques ont augmenté. Les commerçants et les propriétaires d'hébergements locatifs ont également été sensibilisés aux alternatives aux emballages à usage unique, et du matériel a été distribué pour encourager le compostage dans leurs établissements.

Conclusion

Le projet « On composte pour le climat ! » de Piopolis est un exemple inspirant de ce qu'une petite communauté peut accomplir en se mobilisant pour la cause climatique. En mettant l'accent sur des actions concrètes et accessibles, telles que le compostage, la municipalité a réussi à créer un mouvement de changement durable qui continuera, nous l'espérons, à porter ses fruits bien après la fin officielle du projet. Ce projet démontre que, malgré les obstacles, les petites collectivités peuvent jouer un rôle dans la protection de l'environnement grâce à la collaboration et à la persévérance.

Ce projet a bénéficié d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

EN SAVOIR PLUS

VERS UNE MODE DURABLE ET ÉCORESPONSABLE : L'INTÉGRATION DE MATIÈRES REVALORISÉES DANS LES CRÉATIONS DE T.A.F.I.

par Émilie Zénéré, M. Sc., coordonnatrice marketing et R.H. à Récupex

Connaissez-vous la boutique t.a.f.i. & Cie, une entité de Récupex? Située en plein cœur de la rue Wellington Nord, au centre-ville de Sherbrooke, t.a.f.i. s'engage à promouvoir une consommation responsable et une mode durable. La boutique propose une large sélection de vêtements de seconde main, met en lumière des artisans et créateurs de l'Estrie et offre une vaste gamme de produits confectionnés à partir de matériaux recyclés: sacoches, coffres à crayons, sacs à dos, napperons, et bien plus encore. Chaque pièce est fabriquée localement à Sherbrooke, en utilisant des matières telles que des rideaux, des pantalons et manteaux en cuir, ainsi que de la fourrure revalorisée. Les créations arborent fièrement le nom de leur créateur, qui sont des participants de l'atelier de confection de Récupex.

Un environnement d'apprentissage et de bienveillance

Au-delà de son engagement environnemental, Récupex est avant tout une entreprise d'insertion socioprofessionnelle. Les participants, issus de divers horizons, rejoignent différents plateaux pour un parcours de six mois durant lequel ils acquièrent des compétences professionnelles dans un cadre bienveillant et propice à l'apprentissage.

Crédit : Récupex

Des créations au rythme des trouvailles

La diversité des créations t.a.f.i. reflète directement les trouvailles des participants au centre de tri. Lorsqu'un textile intéressant est découvert, il est mis de côté pour l'atelier de confection. Également, Récupex utilise les dons de textiles, comme des fins de ligne de rouleaux, pour les incorporer à ses créations. Face à l'évolution constante de la mode, l'équipe a su s'adapter. Par exemple, avec la diminution des dons de manteaux de fourrure, il est devenu plus complexe de produire des mitaines et sacoches en fourrure recyclée.

Crédit : Récupex

Cette année, un afflux de vêtements en polar a offert une nouvelle opportunité. Liliane Rivard, coordonnatrice de l'atelier de confection, a imaginé de nouveaux modèles de mitaines et pantoufles en polar et cuir. La rareté des dons en cuir a également poussé Liliane à innover en adaptant les patrons

pour intégrer au mieux les coutures existantes des vêtements, donnant naissance à des motifs originaux qui révèlent l'histoire passée des matières.

En plus d'incorporer des textiles de seconde main, l'équipe récupère également les anneaux et breloques des sacoches en mauvais état, trouvant ainsi une manière ingénieuse de limiter les rejets.

Des projets en économie circulaire en constante expansion

En plus de fournir la boutique t.a.f.i., l'atelier de confection mène divers projets d'économie circulaire et locale. L'un des exemples marquants est le projet RÉPAQ, en collaboration avec la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Avec 500 toiles de prêt-à-camper à remplacer dans les cinq prochaines années, représentant six hectares de matière, une solution innovante a été trouvée : transformer ces toiles en porte-bûches pour les campeurs. Récupex s'est engagé comme partenaire dans ce projet d'envergure, qui s'étend sur plusieurs années. Ce projet a d'ailleurs été récipiendaire du Prix d'Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est en novembre 2023.

Ce projet reste d'actualité avec la production de 2500 sacs porte-bûches en 2024, et 2500 supplémentaires prévus pour l'année prochaine. Cette initiative incarne parfaitement l'engagement de Récupex envers une économie circulaire, durable et respectueuse de l'environnement.

EN SAVOIR PLUS

PORTRAIT DES MEMBRES

04

LES COULISSES DE LA DÉMARCHE D'ADAPTATION DE LA VILLE DE GRANBY

Un travail de collaboration avec EXP pour un premier plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC)

par Thomas Goudreault, CPI, ENV SP
et Marianne Aubertin, M. Env., SITES AP,
professionnels en changements climatiques
à EXP

Face au contexte climatique, les municipalités, les organisations et les collectivités ressentent l'urgence d'agir. Non seulement faut-il réagir aux impacts des changements climatiques, mais il est également primordial de se préparer et prévenir ceux à venir. C'est ce qu'a entrepris la Ville de Granby en avril 2023, avec le lancement de l'élaboration de son tout premier plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) et d'une collaboration d'expertes et d'experts en développement durable chez EXP, une firme de génie-conseil pluridisciplinaire.

Depuis plus d'une décennie, les professionnelles et professionnels d'EXP réalisent des projets de toute envergure favorisant la durabilité et l'augmentation de la résilience des collectivités. Au fil des années, l'équipe a développé une expertise dans l'application et la compréhension des normes, méthodologies et programmes liés à l'analyse des risques climatiques, à l'évaluation des impacts sociaux et environnementaux et à la gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Forte de cette expérience, EXP accompagne la Ville de Granby vers l'atteinte de ses objectifs de résilience dans le cadre de la réalisation de son PACC. Ce plan d'action, partie intégrante d'un Plan climat, permettra d'identifier les vulnérabilités et les risques de la municipalité face aux changements climatiques et de développer des stratégies d'adaptation, en définissant des mesures concrètes à mettre en œuvre pour les cinq à dix prochaines années. Il permettra à la Ville de Granby de se préparer aux prochains défis climatiques, d'assurer une gestion proactive des risques, de limiter les impacts des changements climatiques sur les infrastructures, la population, les activités socioéconomiques et les milieux naturels, tout en réduisant les GES.

Le développement du PACC, dont l'échéancier s'échelonne sur deux ans et privilégie la collaboration, marque une étape significative dans la démarche entamée par la Ville de Granby pour augmenter sa résilience climatique.

Crédit : Aymeric Blassiaux, Ville de Granby

«Le PACC en cours de réalisation viendra limiter nos impacts sur l'environnement, assurera la protection de la population et des infrastructures de notre Ville et permettra à notre municipalité de devenir une ville modèle et engagée dans la gestion des risques climatiques.»

Julie Bourdon, mairesse de Granby

Un PACC se décline en cinq étapes principales :

1. Élaborer un portrait territorial et climatique ;
2. Analyser les vulnérabilités ;
3. Apprécier les risques climatiques ;
4. Identifier et prioriser les mesures pour gérer ces risques ;
5. Élaborer une stratégie de mise en œuvre du PACC.

Crédit : Aymeric Blassiaux, Ville de Granby

Un processus participatif a été mis en place dès le début de la démarche, incluant des consultations publiques et un sondage en ligne, permettant ainsi l'implication des citoyennes et citoyens. Un comité de travail interne, réunissant des représentants de différents services municipaux et d'élus, a également été mis sur pied pour superviser et appuyer l'élaboration du PACC. Cette étroite collaboration permettra aux parties impliquées de réaliser un plan adapté aux priorités locales, tout en satisfaisant les besoins de la communauté.

Avec ce PACC, la Ville de Granby ne se limitera pas à une approche réactive face aux changements climatiques. Elle se positionnera donc à titre de leader en développement durable pour inspirer d'autres municipalités à se préparer pour le futur. Grâce à l'expertise et au savoir-faire d'EXP, chaque étape du projet est non seulement innovante et pragmatique, mais également collaborative et réalisable sur le terrain. La remise finale du PACC est prévue au printemps 2025, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles initiatives granbyennes pour un avenir durable.

EN SAVOIR PLUS

DEVENIR MEMBRE DU CREE

CREE
Conseil régional
ENVIRONNEMENT
ESTRIE

CREE
Conseil régional
ENVIRONNEMENT
ESTRIE

Nous sommes le réseau des acteurs en environnement de la région

En devenant membre du CREE, vous joignez votre voix à celle des acteurs qui agissent pour la protection de l'environnement et du développement durable en Estrie.

Le CREE travaille avec des organismes, des entreprises privées, des institutions, des réseaux, des instances gouvernementales et municipales et des citoyens afin d'améliorer la performance environnementale de notre région.

Nos 3 axes d'action

1. Protéger la **NATURE** et veiller au maintien de la **BIODIVERSITÉ**
2. Contribuer au virage vers la **MOBILITÉ DURABLE** et à la **RÉSILIENCE CLIMATIQUE** de la région
3. Promouvoir la **SOBRIÉTÉ** et la **GESTION RESPONSABLE** des **MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Trois catégories de membres s'offrent à vous

Citoyen
25 $
Membre à vie

Engagé
50 $

Partenaire
500 $

Avantages d'être membre

- Vous êtes branchés sur l'**actualité environnementale** de la région;
- Vous bénéficiez de **notre support** et de **notre expertise** pour démarrer ou faire rayonner vos projets environnementaux
- Vous faites entendre votre voix et opinion en joignant le **conseil d'administration** et nos comités de travail thématiques
- Vous êtes associé à une organisation qui prône la **protection de l'environnement par la collaboration**
- Vous nous soutenez dans la **réalisation de notre mission**
- De nombreux **rabais sur nos activités** sont accordés à nos membres engagés et partenaires.

Prenez connaissance des conditions et avantages associés à chaque catégorie!

DEVENEZ MEMBRE

ESTRIE ZONE VERTE

VOLUME 17 | 2024

CREE

NATURE ET BIODIVERSITÉ
RÉSILIENCE CLIMATIQUE
CONSOMMATION RESPONSABLE